

**DECISION  
PORTANT NOMINATION  
DU CONSEILLER DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE  
ET DES VICE-PRESIDENTS  
N° DAJI-2024BIS-85**

**Le Président de l'Université Paris-Saclay,**

**Vu** le décret n° 2019-1131 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris-Saclay et approbation de ses statuts, notamment l'article 10 des statuts ;

**Vu** la délibération du Conseil d'administration n° CA-2024-025 du 11 juin 2024 portant élection de M. Camille GALAP à la Présidence de l'Université Paris-Saclay ;

**DECIDE**

**Article premier**

Est nommé en qualité de conseiller du Président de l'Université Paris-Saclay :

1. Monsieur VAUTROT-SCHWARTZ Charles, conseiller en charge de la réforme institutionnelle.

**Article 2**

Sont nommés en qualité de vice-président et de vice-président délégué de l'Université Paris-Saclay :

*Dans le domaine des moyens et de l'aide au pilotage*

1. Monsieur DUVAUT Patrick, Vice-président en charge de la Fondation partenariale (VPFP) ;
2. Monsieur EDOUARD Serge, Vice-président en charge du dialogue social, de la qualité de vie au travail et de l'amélioration organisationnelle (VPDS- QVT-AO) ;
3. Monsieur LATREILLE Antoine, Vice-président en charge du patrimoine (VPP) ;
4. Monsieur LESPINET Olivier, Vice-président en charge des ressources humaines (VPRH) ;
5. Monsieur NGUYEN Kim, Vice-président en charge des systèmes d'information-numérique (VPSI-N) ;
6. Monsieur MBIANGA Jean-Gilles, Vice-président en charge des finances (VPFin) ;
7. Monsieur PEYRAT Jean-François, Vice-président en charge du pilotage, des indicateurs et de la démarche qualité (VPP-I-DQ) ;

*Dans le domaine des affaires académiques*

8. Monsieur AUBERT Pascal, Vice-président délégué à l'École universitaire de premier cycle (VPdEUPC) auprès de la Vice-présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire (VPCFVU) ;
9. Monsieur AUGÉ Étienne, Vice-président délégué à la science ouverte (VPdSO) auprès du Vice-président de la Commission de la recherche (VPCR) ;
10. Monsieur BENNACER Rachid, Vice-président délégué aux sciences et à l'ingénierie (VPdSI) auprès du VPCR ;

11. Madame COULEE Frédérique, Vice-présidente déléguée aux sciences humaines et sociales (VPdSHS) auprès du VPCR ;
12. Madame DEMACHY Isabelle, Vice-présidente en charge des affaires académiques (VPAC) ;
13. Madame DUFOUR-GERGAM Élisabeth, Vice-présidente déléguée à la prospective et aux métiers d'avenir (VPdPMA) auprès de la Vice-présidente en charge des affaires académiques ;
14. Monsieur FRANGER Sylvain, Vice-président délégué à la formation tout au long de la vie (VPdFTLV) auprès de la VPCFVU ;
15. Monsieur MARITON Michel, Vice-président en charge de l'innovation ;
16. Madame MESSAOUDI Dalila, Vice-présidente en charge de la vie étudiante et de campus (VPVEC) ;
17. Madame MONSORO-BURQ Anne-Hélène, Vice-présidente déléguée à la santé et aux sciences de la vie (VPdSSV) auprès du VPCR ;
18. Madame PINSART-GAUDART Loreynne, Vice-présidente déléguée à la valorisation des parcours étudiants (VPdVPC) auprès de la VPCFVU ;
19. Madame PLACIDI-FROT Delphine, Vice-présidente en charge des relations internationales et européennes (VPRIE) ;
20. Madame ONGERI Sandrine, Vice-présidente déléguée au doctorat (VPdD) auprès du VPCR ;

*Dans le domaine des affaires transverses*

21. Madame CORON Clotilde, Vice-présidente en charge de l'égalité, la diversité et l'inclusion (VPEDI) ;
22. Monsieur DOLE Hervé, Vice-président en charge des arts, de la culture et de la science et société (VPACSS) ;
23. Madame FERREBOEUF Valérie, Vice-présidente en charge de la prospective et des actions stratégiques (VPPAS) ;
24. Monsieur GABRIELLE Benoit, Vice-président en charge du développement soutenable et de la responsabilité sociétale (VPDSRS) ;

### **Article 3**

La présente décision sera inscrite au répertoire des actes administratifs de l'Université Paris-Saclay, publiée sur son site internet et affichée dans ses locaux.

Elle abroge la décision n° DAJI-2024-403 du 10 juillet 2024.

### **Article 4**

La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Le Président de l'Université Paris-Saclay

